

ECOLE POLYTECHNIQUE

Les élèves de l'Ecole Polytechnique de l'Université Laval donnaient au Queen's Hôtel, le 4 novembre dernier, leur deuxième banquet annuel, sous la présidence de M. Paul Mercier.

Nos lecteurs savent ce qu'est cette Ecole : établissement d'enseignement technique supérieur, elle a été annexée à la Faculté des Arts de l'Université en 1887, en vertu de la loi 50 Vict., chap. 21, section 1.

Nos jeunes et charmants amis avaient bien fait les choses : non seulement la salle était décorée avec un parfait bon goût, mais encore le menu avait été composé et dessiné par eux, avec quel art... mais non, avec tous les arts, *polytechnique* !

Les autres Facultés avaient envoyé des représentants à ce banquet, où (l'usage le veut : ne le voulût-il pas, on l'eût fait quand même) furent prononcés des discours comme savent en prononcer nos aimables étudiants.

Nous les félicitons vivement de l'union fraternelle qui les anime : qu'ils restent toujours bons, qu'ils se soutiennent, surtout quand ils seront à leur tour jancés dans le monde. Oh ! cette bonne affection de collège, d'université, combien n'a-t-elle pas tari de larmes, éteint de désespoirs, en Europe !

Le comité général a pour président d'honneur M. Marcel Beullac ; président M. P. Mercier ; vice-prés., M. Lefebvre ; secrétaire, M. H. Charlebois ; trésorier M. J. Duchastel de Montrouge ; porte-drapeau, M. S. Baulne ; conseillers, MM. A. Surveyer et A. Sabourin.

L'hon. M. Robidoux et M. J. M. Fortier assistaient à ce banquet, ainsi que plusieurs anciens élèves.

LE RICHE ET LE PAUVRE MALADES

Au temps où les premières neiges de l'hiver blanchissent les toits des cités, non loin l'un de l'autre, dans la même ville, un riche et un pauvre tombèrent malades.

Le riche se renferma dans son élégante demeure et il appela ses domestiques. Aussitôt mille soins le prévinrent, dix personnes furent occupées de lui, une foule d'amis luttèrent d'empressement à sa porte, l'aunonce de son malaise fut portée partout, et ce fut comme la nouvelle d'un malheur public.

Le pauvre marcha comme d'habitude au travail, car il fallait ce jour-là du pain comme la veille.

Le riche ne fut plus quitte des siens. De chères et délicates affections veillèrent à son chevet, une noble et bien aimée femme, des enfants chéris ne sortirent plus de sa chambre et s'en virent les moindres occasions de le soulager.

Le pauvre rentra chez lui vers la tombée du jour, étourdi par le mal et brûlant de fièvre. En cinq efforts douloureux, il monta ses cinq étages, poussa la porte, et ne trouva qu'un lit de paille et un foyer sans feu.

Alors le riche se plaignit. Cette maladie contrariait ses plans, dérangeait ses affaires et ses plaisirs. Il prévoyait des fêtes manquées, des honneurs laissés, de nobles et fières occupations troublées par cet arrêt, l'impatience de ses amis, quelque ralentissement dans la direction de ses affaires ; il s'en lamentait fort à sa pieuse femme, qui le consolait sérieusement.

Mais quand le pauvre fut étendu sur son grabat et que le soir fut venu, il entendit confusément monter son escalier, entrer dans la chambre et allumer sa vieille lampe. Trois petits enfants et une pauvre femme s'approchèrent de lui, et la femme dit : " Mon ami, comment ferons-nous demain ? "

Le riche fit venir son intendant ; il était bon et généreux : il fit d'abord une large aumône et pensa justement qu'elle le protégerait devant Dieu. Puis, dans la prévision d'un mal plus grave, il donna des ordres pour l'administration de ses biens.

Le pauvre ouvrit les yeux, et, voyant sa femme épuisée par un travail stérile après une rude journée, et ses petits enfants ramenés de l'asile et tendant les mains vers la mère, il se tut, et derrière l'orbite de son œil terni, se dressa l'éternel fantôme du pauvre : la faim ! Il aperçut, en un moment, ce que le pauvre aperçoit dès que la maladie le touche : son foyer glacé, ses enfants sans pain, nul crédit, sa place prise dans

l'atelier, et si le mal dure plus d'un mois, le congé de son logeur, la saisie de ses tristes meubles et le dur numéro d'un lit d'hôpital.

On appela des médecins chez le riche : plusieurs vinrent, il y eut d'illustres jalousies à ce sujet. Des hommes célèbres épuisèrent auprès de lui leur attention et leur science. Quant aux remèdes, je suis ridicule si j'en parle : l'affaire était de les découvrir, non de les avoir.

La femme du pauvre manqua l'atelier ; elle alla trouver le bureau de bienfaisance et demanda le médecin des pauvres. On la questionna soigneusement, on écrivit beaucoup et on la congédia. Le lendemain, le médecin parut. C'était un homme intelligent, charitable et très zélé, mais chargé d'une œuvre excessive : il demeura peu de temps dans la mansarde, s'excusa de ne pas s'asseoir et regarda sa liste : quinze visites d'indigents lui restaient à faire avant la fin du jour.

Cependant la maladie du riche se prolongeait ; mais grâce aux soins savants et aux mille prévisions d'une tendresse ingénieuse, rien ne s'annonçait mal, et, à vrai dire, nul autre malheur n'avait encore franchi le seuil de l'opulente demeure.

En ce temps même tout vint à manquer chez le pauvre, et un vieux meuble, dernier souvenir de son enfance et de son père, ayant été vendu, rien ne fut plus à vendre, et l'on ne sut plus que devenir.

Une opération financière se présentait à faire pour le riche. Son intendant et son notaire se consultèrent. On résolut de ne point le fatiguer d'un souci de ce genre en un tel moment ; mais trois amis offrirent immédiatement de prêter une somme immense, s'il était besoin. L'affaire fut faite et donna dix pour cent.

La femme du pauvre prit son moins misérable vêtement ; elle se rendit chez un voisin qu'on disait fort à l'aise, lui raconta sa détresse et le conjura de lui prêter dix francs. Cette homme résolut d'être bon ; c'est pourquoi ayant rassemblé tous ceux de la maison, il tira dix francs de sa bourse et les tint dans sa main. Il commença dès lors de discourir sur l'incurie des pauvres, leur manque de prévoyance, leur imprudence, leurs défauts de toute espèce, déclara qu'avec du travail on devait toujours se tirer d'affaire, et que l'économie, le courage et la patience devraient être les vertus de l'ouvrier. Puis il donna solennellement les dix francs et les marqua sur son livre.

Les choses allèrent quelque temps ainsi, un peu mieux chez le riche et un peu plus mal chez le pauvre quoique la charité chrétienne, admirable dans ses efforts et ses dévouements, empêchât au jour le jour les dernières catastrophes.

Quand le printemps vint et que le soleil commença de sourire aux bourgeons, le riche était guéri. On lui ordonna de partir pour ses terres où l'air des champs et des bois devait lui rendre toutes ses forces. Il y alla sans tarder, se rendit ensuite à des eaux fameuses.

Mais si l'hiver est le temps des grandes souffrances du pauvre, l'été est celui de son grand abandon. Peu à peu, l'un après l'autre, ses protecteurs quittèrent la grande ville, et le pauvre se trouva seul. Un terme vint qui ne put être payé : il n'en fallait pas tant, et ce fut la ruine. Congé, vente, hôpital, tout le rêve du premier soir se réalisa : ce fut l'affaire de deux jours. Un mois après, le pauvre mourut.

Le même jour, le riche écrivit à un de ses amis la lettre suivante :

Vous ne sauriez croire, mon ami, les ennuis de tout genre, les embarras, les difficultés sans nombre que m'a causés ma malheureuse maladie de l'hiver dernier. Tout a été mal et de travers depuis ce temps. J'ai manqué deux ou trois affaires superbes, j'ai laissé inachevée une construction splendide, j'ai langué tout l'hiver au coin du feu, je suis enfin dans ce pays, loin de mes affections et de mes plaisirs préférés. Je tâche de me résigner à ce que veut la Providence, mais je vous avoue que j'y éprouve beaucoup de peine et j'envis sincèrement le sort des petites gens qui n'ont ni grands intérêts, ni grandes affaires sur les bras. Plus j'y pense, mon ami, plus je me persuade que ces gens-là ont bien tort de se plaindre, et qu'au fond ils sont plus heureux que nous...

Prenons-y garde : vous et moi, lecteur, sommes-nous bien sûrs de n'avoir jamais écrit cette lettre ?

L'Abbé PREYVEE.

NOUVEAU FEUILLETON

ROSALBA OU LES DEUX AMOURS. (ÉPISODE DE 1837)

Tout lecteur canadien se passionne au récit des faits qui marquèrent l'époque troublée de 1837-38. Le MONDE ILLUSTRÉ, fidèle à sa mission que consiste à inculquer l'amour de la Religion et de la Patrie dans le cœur de ses lecteurs, va commencer la publication du beau roman dont le titre figure ci-dessus.

Quant à la question de doctrine, voici ce que pense ce journal, sous la réserve expresse qu'il se soumettra toujours aux décisions de la sainte Eglise.

" Le chrétien, dit G. Kurth, ne se révolte pas contre le pouvoir légitime, même quand il est injuste : il se borne à ne pas tenir compte des ordres injustes qu'il en reçoit... *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* L'Eglise... n'a jamais cessé de reconnaître hautement le caractère sacré du pouvoir : *Tout pouvoir vient de Dieu, dit l'apôtre, et c'est Dieu qui a institué l'autorité. Le prince est là pour la terreur des coupables et non pour celle des innocents...* "

Nous condamnons, avec l'Eglise, la révolte contre l'autorité légitime.

Mais nous avons le droit de dire hautement combien est douteuse la légitimité de l'autorité qui nous régit. Quel est l'homme sensé qui oserait affirmer cette légitimité devant les faits ? C'est par la ruse, la félonie, la trahison, les moyens les plus infâmes, que l'Angleterre a combattu plus de cent ans les légitimes propriétaires de notre sol ; le sang de nos pères a coulé sur les deux rives du majestueux Saint-Laurent : il a teint en rouge le superbe Mississipi. Décimés, vendus, trahis, les quelques braves qui nous précédaient ont dû se rendre, ou plutôt ont été livrés.

L'opresseur est-il ce que nous entendons par autorité légitime ?...

Lisez ce magnifique roman de 1837 dans LE MONDE ILLUSTRÉ.

COURRIER DE LA MODE

Extrait de *La Saison*, journal illustré des dames, 30, rue de Lille, Paris. — Spécimen gratuit sur demande.

Le chapeau genre breton a tout à fait détrôné le marquis. Le breton se compose d'un fond rond comme le chapeau melon, mais plus bas et plus élégant cependant. Ce fond est gansé, car pour la plupart, c'est le feutre lui-même qui fait cet effet par la façon dont il est travaillé. Les bords, pas très larges, sont légèrement relevés tout autour. Cela se garnit comme presque tous les chapeaux ronds de l'hiver, de plumes d'autruche ou de drapés de velours arrangés d'un seul côté. Lorsque garni du drapé de velours, on place quelques ailes qui semblent surgir de ce drapé. C'est simple et distingué surtout dans les tons à la mode, souris, écorce, pain cuit, etc.

Comme chapeaux de théâtre, un diadème et sur ce diadème un nœud, un drapé, un rien, le plus souvent un chiffonné de tulle blanc brodé de simili, appelé tulle diamant.

Comme robes, la forme princesse, qui se fait beaucoup en velours noir, très finement côtelé, avec garniture d'hermine. Cette fourrure reste la préférée des dames très riches qui suivent la mode de près. Ainsi que nous l'avions annoncé précédemment, la tunique s'impose tout doucement et le temps n'est pas éloigné où la robe unie paraîtra démodée. On porte beaucoup de noir. Drap noir en tunique sur jupe de panne antique. Guipure de velours noir (très belle nouveauté) sur satin blanc, faille blanche très bordée de noir, voilà le dernier genre. Ce n'est pas le noir et le blanc adouci des dernières saisons. C'est le noir, très noir sur fond très blanc, le premier dominant beaucoup.

Parlons un peu de la nouvelle voilette, sans savoir encore si elle sera adoptée par toutes les femmes. Cette voilette se fait en chantilly à ramages très épais fournis derrière lesquels il est à peu près impossible de voir les traits. Cette voilette s'arrête juste au dessus des lèvres. Tant pis pour celles qui n'ont pas de jolie bouche.